



REGLEMENT - VIDE GRENIER

Le Samedi 20 Juin 2026 de 8h00 à 18h00

Buvette et restauration sur place le midi et le soir (Feu de la Saint-Jean organisé par le comité des Fêtes de Barry d'Islemade)

- Le vide grenier est ouvert à tous les particuliers, souhaitant vendre des objets personnels usagés.
- Les exposants seront accueillis pour l'installation de leur stand à partir de 7h. Le vide grenier sera ouvert au public à de 8h à 18h, le départ des exposants ne sera possible qu'à partir de la fin d'accueil au public.
- Le placement s'effectuera par ordre d'arrivée des exposants et uniquement par les organisateurs désignés. Une fois les véhicules déchargés ils devront être stationné en dehors des emplacements sur les zones désignées « parking » Aucun véhicule ne pourras rester sur l'emplacement de vente.
- L'exposant est seul responsable de son stand : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de casse, vol ou perte.
- L'emplacement et la zone complète du vide grenier devra être laissés propre, des poubelles seront à disposition des exposants aux abords de la buvette pour leur petites ordures (assimilées ordures ménagères). Tous les invendus devront être enlevés, rien ne sera laissé sur place.
- En cas d'intempérie, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le vide grenier. Aucun remboursement ne sera effectué.
- L'inscription ne sera valide qu'à réception des éléments demandés dans le formulaire. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Organisateur : APE de Barry d'Islemade – Ecole primaire
 103 rue de la Maire
 82290 BARRY D'ISLEMADE
 06.75.34.64.37 - ape.barry82@gmail.com



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER et ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le Samedi 20 Juin 2026 de 8h00 à 18h00

M. Mme Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

Identité : CNI Permis de conduire Passeport, N°

Atteste sur l'honneur ne pas être commerçant(e) et ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. ¹

Atteste avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Souhaits concernant votre emplacement² : Intérieur Extérieur

	Quantité	Prix unitaire	Total
Mètre(s) linéaire(s)ml	x 2€ €
Table (~1,30m)	x 2€ €
Total Général (règlement à joindre à l'inscription)		 €

¹ selon article R321-9 du Code pénal.

² les emplacements et les tables sont attribués selon l'ordre d'arrivée des inscriptions > sous réserve de leur disponibilité et en fonction de la date de réception de l'inscription.

A ce formulaire complété et signé, je joins :

le règlement par chèque à l'Ordre de APE de Barry d'islemade ou WERO (virement instantané et sécurisé par téléphone) au 06.75.34.64.37 en précisant votre nom lors du virement. Date du Virement WERO: /...../.....

la copie de mon document d'identité (même nom que la personne inscrite)

Que j'envoie par courrier postal ou dépose dans la boîte aux lettres de l'APE, ou par mail ou sms. (Coordonnées ci-contre)

Date de clôture des inscriptions le Mercredi 17 Juin 2025

Date : /...../.....

Signature :